

Fiche d'inscription aux activités / suite...

DECEMBRE	OUI	NON	Nombre adultes	Nombre enfants
Atelier d'éveil lundi 3				
Baby gym jeudi 6				
Rencontre festive et goûter de Noël mercredi 12 de 15 h 30 à 18 h				
Atelier éveil mardi 18				
Repas de Noël au restaurant mercredi 19				0
Baby gym jeudi 20				

INFORMATION IMPORTANTE POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM fournit aux personnes qui en font la demande la liste officielle des assistantes maternelles agréées du Val de Moder, éditée par le Conseil Départemental. Celui-ci met cette liste à jour tous les vendredis.

Si vous décidez de cesser votre activité (retraite, changement de profession...), pensez à le signaler au Conseil Départemental en adressant un courrier qui précise votre situation. Si vous ne le signalez pas, vous continuerez de figurer sur la liste et recevrez des demandes de garde jusqu'à la fin de validité de votre période d'agrément.

Le RAM peut également fournir aux familles des renseignements concernant les disponibilités des assistantes maternelles qui souhaitent les communiquer. En transmettant ces informations au RAM à chaque changement de situation, les assistantes maternelles contribuent à la transmission aux familles d'informations fiables, qui leur permettent de trouver plus facilement une assistante maternelle qui est disponible pour accueillir leur enfant, ce qui représente un gain de temps et d'énergie précieux pour tous !

Assistants maternelles : n'hésitez pas à me contacter par téléphone ou par mail pour la mise à jour de vos informations si nous n'avons pas eu de contact récemment ! Merci d'avance pour votre démarche !

Bulletin d'information Pour les assistantes maternelles et les parents

SEPTEMBRE A DECEMBRE 2018



**Relais des
assistantes
Maternelles, des pa-
rents et des enfants
du Val de Moder**

Bonjour à toutes et à tous,

Contact :
Joëlle VOLLMER
Responsable RAM

Tél : 03 88 05 63 34

Mail :
ram.cvvm@aasbr.com

Adresse :
2 rue d'Uberach
La Walck
67350 VAL DE MODER

Après la chaleur estivale, la fraîcheur du soir annonce l'arrivée de l'automne dans la nature et dans les maisons. Au RAM, les ateliers délocalisés de l'été ont remporté un beau succès et ont permis aux enfants de ne pas perdre le contact avec leurs camarades. Les ateliers d'éveil se poursuivront chaque semaine pour les tout-petits et durant les congés scolaires pour tous (voir dates, thèmes et lieux de RV des ateliers en pages 2 et 3). Soyez les bienvenus de manière régulière ou ponctuelle, selon vos possibilités !

L'activité baby gym se poursuivra régulièrement avec Betty, monitrice professionnelle, qui sait si bien faire bouger les petits et leurs accompagnants dans la joie partagée ! (voir infos page 3).

D'ici fin décembre, il y aura 5 rencontres en soirée pour parents et professionnels : réunion de rentrée, soirée de fabrication de jeux de société, atelier d'expression vocale et chant, soirée bricolage de Noël et repas de Noël au restaurant. Le programme est varié, je vous attends nombreuses et nombreux ! (voir détail en page 4).

Une formation professionnelle pour les assistantes maternelles sera organisée dans le Val de Moder sur le thème de la préparation du certificat : « Sauveteur Secouriste du Travail » dans le cadre de la prise en charge d'enfants. Elle aura lieu les samedis 20.10 et 3.11. (voir infos page 5).

Cette formation pourra avoir lieu uniquement si le nombre d'inscrits est suffisant: mobilisez-vous rapidement !

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !

Joëlle VOLLMER



Ateliers d'éveil

Ces ateliers sont ouverts aux enfants accueillis chez une assistante maternelle ou au domicile des parents et grands-parents.

Ils permettent aux enfants et aux adultes de partager des moments de jeux, de socialisation, de découvertes et de rencontres conviviales. Les enfants viennent accompagnés par un adulte et restent sous sa responsabilité durant le temps de l'atelier.

SEPTEMBRE	
JEUDI 6	Promenade ou jeux intérieurs (selon météo) / RAM
LUNDI 10	Jeux de transvasements intérieurs ou extérieurs / RAM
MARDI 18	Sortie à la bibliothèque de Pfaffenhoffen / Départ RAM
LUNDI 24	Bricolage d'automne / RAM

OCTOBRE	
JEUDI 4	Musique : manipulation d'instruments et objets sonores / RAM
VENDREDI 12	Jardinage : plantation de bulbes en pots / RAM
LUNDI 15	Semaine du goût : atelier culinaire (thème à définir) / RAM
JEUDI 25 Congés scolaires	Atelier chant avec Julie FANDI / Ancienne synagogue de Pfaffenhoffen
MARDI 30 Congés scolaires	Visite et atelier bricolage / Musée de l'Image populaire de Pfaffenhoffen

NOVEMBRE	
MARDI 6	Sortie à la bibliothèque de Pfaffenhoffen / Départ RAM
LUNDI 12	Transvasements de différents matériaux / RAM
VENDREDI 23	Atelier peinture / RAM
JEUDI 29	Atelier bredele de Noël / Salle polyvalente Uhrwiller

Fiche d'inscription aux activités du RAM

Nom / Prénom adulte :

Noms / Prénoms enfants :

SEPTEMBRE	OUI	NON	Nombre adultes	Nombre enfants
Atelier éveil jeudi 6				
Atelier éveil lundi 10				
Baby gym jeudi 13				
Atelier éveil mardi 18				
Réunion de rentrée mercredi 19				0
Atelier éveil lundi 24				
Baby gym jeudi 27				
OCTOBRE				
Atelier éveil jeudi 4				
Soirée fabrication jeux société mardi 9				0
Baby gym jeudi 11				
Atelier éveil vendredi 12				
Atelier éveil lundi 15				
Atelier éveil jeudi 25 / Congés scolaires				
Atelier éveil mardi 30 / Congés scolaires				
NOVEMBRE				
Atelier éveil mardi 6				
Baby gym jeudi 8				
Atelier éveil lundi 12				
Soirée expression vocale mercredi 14				0
Baby gym jeudi 22				
Atelier éveil vendredi 23				
Soirée bricolage de Noël mardi 27				0
Atelier éveil jeudi 29				

Dates
Session de deux jours.

Lieu

Horaires
De 09h00 à 12h30 et de
13h30 à 17h00
(horaires modulables
selon vos besoins)

Intervenant(s)
Intervenant ayant
l'agrément de la
CARSAT

Contenu de formation conforme au programme élaboré par l'INRS

1. LE SAUVETAGE-SECOURISME DU TRAVAIL

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.
- Intérêt de la prévention des risques professionnels.
- Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ?
- Présentation du programme SST: protéger, de protéger à prévenir, examiner, faire alerter, de faire alerter à informer, puis secourir.
- La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séance pratique.

2. RECHERCHER LES DANGERS PERSISTANTS POUR PROTEGER

- Formation générale à la prévention :
- Rendre le SST capable de « Protéger » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (code du travail, articles L 230-2 et R 230-1)
- Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même.

3. « PROTEGER » à « PREVENIR »

- Repérer des dangers dans une situation de travail.
- Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

4. EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

5. De « FAIRE ALERTER » à « INFORMER »

- Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise.

6. SECOURIR

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s). Au cours de chaque séance pratique, les méthodes d'examen et la justification des gestes enseignés, seront rappelés.

7. SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

DECEMBRE	
LUNDI 3	Bricolage de Noël / RAM
MERCREDI 12 15 h 30 à 18 h	Rencontre festive et goûter de Noël / Lieu à préciser
MARDI 18	Contes de Noël à la bibliothèque de Pfaffenhoffen / RV RAM

L'activité proposée est facultative : les enfants peuvent y participer ou jouer librement. Pensez à prévoir des vêtements pratiques, que l'on peut salir, adaptés à la météo en cas de sortie (veste, bonnet, gants, chaussures confortables...).



Baby-Gym

Les séances de baby gym, encadrées par Betty, monitrice professionnelle, sont destinées aux enfants de 18 mois à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle et / ou de leur parent. Elles ont lieu le jeudi tous les 15 jours, hors congés scolaires, à la Maison des loisirs à Uberach de 9 h 30 à 10 h 30 .

DATES BABY GYM

13 septembre
27 septembre
11 octobre
8 novembre
22 novembre
6 décembre
20 décembre



Soirée rencontres pour assistantes maternelles et parents

DATES	Thèmes / Lieux
<p>Mercredi 19 septembre De 20 H à 22 H</p> <p>RAM Val de Moder</p>	<p>REUNION DE RENTREE Venez partager vos attentes et vos idées afin de construire ensemble le projet annuel du RAM ! Découvrez les nouveaux livres mis à votre disposition dans le cadre de la bibliothèque du RAM ! Nous visionnerons également le DVD « Cent professions » : une interview de Jean EPSTEIN, psychosociologue, qui aborde le quotidien des assistantes maternelles.</p>
<p>Mardi 9 octobre De 20 H à 22 H</p> <p>RAM Val de Moder</p>	<p>SOIREE FABRICATION DE JEUX DE SOCIETE : Jeu de memory et jeu de pêche Venez fabriquer du matériel adapté aux jeunes enfants, à partir de matériaux de récupération. Chaque participant repartira avec ses jeux. Je vous propose de collecter dès maintenant de grands bouchons de bouteilles de lait et des boîtes à chaussures.</p>
<p>Mercredi 14 novembre De 20 H à 22 h</p> <p>Mairie de La Walck</p>	<p>ATELIER D'EXPRESSION VOCALE ET CHANT Animé par Julie FANDI, chanteuse Venez expérimenter votre voix par l'expression vocale libre, développer votre créativité dans une ambiance détendue et conviviale, juste pour le plaisir de chanter pour soi et avec les autres !</p>
<p>Mardi 27 novembre De 20 h à 22 h</p> <p>RAM Val de Moder</p>	<p>SOIREE BRICOLAGE DE NOEL Venez créer un objet décoratif ou fonctionnel sur le thème de Noël. N'hésitez pas à faire part de vos motivations pour cet atelier lors de la réunion de rentrée ou en contactant le RAM.</p>
<p>Mercredi 19 décembre À partir de 19 h 30 Lieu à définir</p>	<p>REPAS DE NOEL AU RESTAURANT Venez partager un repas convivial et festif avec les autres usagers du RAM, dans un restaurant du Val de Moder. Lieu à définir selon vos propositions.</p>

FORMATION PROFESSIONNELLE DES ASSISTANTES MATERNELLES :

Préparation du certificat : « Sauveteur Secouriste du Travail » Les samedis 20 octobre et 3 novembre 2018

Assistants maternelles en activité : vous avez droit à des formations pour lesquelles vous êtes indemnisées (heures de formation, repas, frais de déplacement), profitez-en, elles vous permettront d'acquérir des compétences nouvelles et de dynamiser votre pratique !

Lieux de formation :

- * samedi 20 octobre : Grande salle de la Mairie de La Walck
- * Samedi 3 novembre : Petite salle de la Maison des Loisirs à Engwiller

Déjeuner : Le nom du restaurant qui vous accueillera vous sera précisé ultérieurement.

Déplacements : Un covoiturage pourra être organisé pour les personnes qui le souhaitent, n'hésitez pas à le signaler au RAM.

Montant des indemnités versées à l'assistante maternelle :

- Indemnité horaire : 4.29 euros,
soit 60.06 euros d'indemnité pour les 2 jours de formation.
- Indemnité de repas : 12 euros, soit 24 euros d'indemnités de repas pour deux jours.

Inscription :

Le formulaire d'inscription est disponible au RAM, vous pouvez venir le récupérer durant les heures de permanences ou demander la version informatique. Je suis à votre disposition pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier d'inscription, n'hésitez pas à me contacter !

Quelques informations pour compléter le dossier :

L'intitulé de la formation est " Sauveteur Secouriste du Travail " sans ajout supplémentaire.

La référence est MISST2018.

La formation se déroulera les 20 octobre et 03 novembre 2018.

Le nombre d'heures est 14 heures.

Les horaires de formation sont les suivants : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Le bulletin de paie Pajemploi à joindre est celui du mois de juillet ou d'août 2018.

Important !

La formation pourra avoir lieu si un **minimum de 8 assistantes maternelles** sont inscrites : mobilisez-vous et parlez-en aux assistantes maternelles que vous côtoyez !

Les **inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 septembre prochain**, date limite de remise des dossiers au RAM du Val de Moder.